

Signature de l'APE d'étape CE-Côte d'Ivoire

Message de C. Ashton et L. Michel délivré par K. Falkenberg

Abidjan, 26 novembre 2008

Nous regrettons sincèrement de ne pas pouvoir être là aujourd'hui.

C'est un événement très important car nous signons pour la première fois en Afrique un accord de nouvelle génération qui combine intelligemment commerce et aide au développement dans le but d'accélérer la croissance et le développement de la Côte d'Ivoire et qui représente une étape vers un APE global dans la région Afrique de l'Ouest, sur lequel les négociations se poursuivent.

Félicitations aux dirigeants et négociateurs de la Côte d'Ivoire, en particulier au Président, au Premier Ministre et au Ministre Koné et leurs équipes. Ils ont fait preuve de leadership mais aussi de vision et d'esprit de réforme en négociant cet accord. Non seulement l'ensemble du gouvernement mais également le secteur privé et la société civile ont été étroitement associés aux négociations et c'est ce qui a permis leur succès et qui permettra maintenant une bonne mise en œuvre. Merci également aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO qui ont facilité ces négociations.

L'APE d'étape permet à la Côte d'Ivoire d'exporter tous ses produits librement sur le plus grand marché du monde – le marché européen – tout en important progressivement sans droits de douanes les intrants européens qu'elle ne produit pas et qui sont essentiels pour ses industries et agriculteurs (tels que tracteurs, pompes ou générateurs) et en continuant à protéger ses produits sensibles et en important aussi à moindre prix des produits de première nécessité que ses consommateurs réclament (alimentaires, médicaments, etc).

L'APE d'étape prévoit également une assistance au développement pour améliorer la compétitivité des entreprises ivoiriennes, les aider à améliorer leurs parts de marché en Europe en respectant mieux les normes SPS et techniques, accélérer et faciliter le passage en douanes des marchandises, ou encore s'assurer que le démantèlement des droits de douanes ne déséquilibrera pas les finances publiques ivoiriennes.

L'APE d'étape va donc démultiplier la compétitivité, la croissance et l'investissement en Côte d'Ivoire. C'est un levier puissant pour propulser son économie en avant et contribuer au développement, tout en respectant les règles de l'OMC.

Comme son nom l'indique, cet accord est une étape vers un APE régional complet avec la région Afrique de l'Ouest qui reste notre objectif commun principal. L'APE Afrique de l'Ouest doit, comme l'APE d'étape, combiner intelligemment commerce et aide au développement pour dynamiser la croissance, la compétitivité et le développement de la région. L'APE régional doit aussi soutenir l'intégration régionale par exemple par l'appui à la mise en œuvre du tarif extérieur commun CEDEAO, l'interconnexion et la modernisation des douanes, l'approfondissement du marché régional ouest-africain, ou la création d'organismes régionaux de normalisation et de certification qualité. Nous allons maintenant concentrer nos efforts pour avancer dans ces négociations et les conclure. Nous continuerons à travailler en bonne intelligence avec nos amis ivoiriens, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA et tous les pays de l'Afrique de l'Ouest pour atteindre cet objectif. Nous sommes prêts à écouter leurs demandes avec ouverture et esprit d'innovation pour débloquer les points qui doivent l'être.

Merci à tous. Nous avons aujourd'hui franchi une étape historique qui rapproche le continent européen et le continent africain.